



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aéroports

Question écrite n° 8838

Texte de la question

M. Yves Jégo attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur le devenir de l'aéroport de Melun-Villaroche et son développement en tant que plate-forme pour l'aviation d'affaire. L'implantation de l'important complexe de la société SNECMA, à la périphérie de l'agglomération de Melun, ville préfecture de Seine-et-Marne, a pour base le projet de développement d'une plate-forme aéroportuaire pour l'aviation d'affaire. Ce complexe se situe en plein milieu des couloirs aériens d'approche des aéroports d'Orly et de Charles-de-Gaulle, entre l'autoroute A5 et la ligne de TGV-Est. Aussi souhaiterait-il savoir ce qu'entend faire le Gouvernement concernant le développement du complexe aéroportuaire de Melun-Villaroche et son éventuelle extension.

Texte de la réponse

L'aérodrome de Melun-Villaroche, qui appartient à l'Etat, est actuellement fréquenté par des aéronefs de l'administration et, occasionnellement, par des avions d'affaires. Aucune étude sur son développement n'est actuellement engagée par les services de l'Etat ou par ceux de l'établissement public Aéroports de Paris. Au demeurant, tout projet en ce sens ne peut aboutir qu'à la condition de résulter d'un consensus entre les diverses parties concernées, et notamment les collectivités locales.

Données clés

Auteur : [M. Yves Jégo](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8838

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 2002, page 4898

Réponse publiée le : 10 février 2003, page 1052